



TERMES ET CONDITIONS

**EMISSION DE BONS ET D'OBLIGATIONS
ASSIMILABLES DU TRÉSOR**

DU 14 FÉVRIER 2025

ETAT DU SÉNÉGAL

TERMES ET CONDITIONS BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

| | |
|-----------------------------|--|
| Dénomination de l'émission | Titres 1 : SN000000xxxx-BAT-février.26 Titres 2 : SN000000xxxx-OAT-février.28 |
| Nature des titres | Des Bons et Des Obligations Assimilables du Trésor |
| But de l'émission | La présente émission De Bons et d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Sénégal |
| Emetteur | L 'Etat du Sénégal à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances. |
| Forme des titres | Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). |
| Procédure d'émission | Adjudication ouverte |
| Montant mis en adjudication | 30 000 millions de FCFA |
| Valeur nominale unitaire | 1 000 000 F CFA pour les Bons et 10 000 F CFA pour les Obligations |
| Maturité | Titres 1 : 364 jours Titres 2 : 3 ans |
| Echéance | Titres 1 : 15 février 2026 Titres 2 : 17 février 2028 |
| Taux d'intérêt | Titres 1 : Multiples Titres 2 : 6,30% |
| Modalités de soumission | Les soumissions sont faites à Prix multiples pour les Obligations et à Taux multiples pour les Bons |
| Remboursement du capital | Pour les Obligations, le remboursement du capital interviendra à la date d'échéance Pour les Bons, le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance |
| Paiement des intérêts | Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année. Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur sa valeur nominale. |

TERMES ET CONDITIONS BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

| | |
|--|---|
| Organisation matérielle | UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO. |
| Sûreté des remboursements | Les Bons et Les Obligations Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Sénégal et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat. |
| Dépôt des soumissions | Les soumissions se feront de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 14 février 2025 à partir de 9 heures 00 minutes, TU. |
| Date et heure limite de dépôt des offres | Le vendredi 14 février 2025 à 10 heures 30 minutes, TU. |
| Date de dépouillement des offres | Le vendredi 14 février 2025 |
| Date de valeur des titres | Le lundi 17 février 2025 |
| Modalités de souscription des titres | <p>L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les établissements de crédit - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p> |
| Assimilations ultérieures | Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation. |
| Refinancement aux guichets de la BCEAO | Les Bons et Les Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013. |
| Fiscalité des titres | Les revenus perçus sur les Bons et les Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Sénégal. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence. |
| Rachat ou échange de titres | L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché. |

Tableaux d'amortissement indicatif

| OAT-3 ans - 6,30% | | | | |
|-------------------|---------|--------------|---------------|---------------|
| Date | Encours | Intérêts | Amortissement | Service |
| 17.févr.26 | 10 000 | 630 | 0 | 630 |
| 17.févr.27 | 10 000 | 630 | 0 | 630 |
| 17.févr.28 | 0 | 630 | 10 000 | 10 630 |
| Total | | 1 890 | 10 000 | 11 890 |

| BAT-364 jours | | | | |
|---------------|-----------|----------------------------|------------------|-----------|
| Date | Encours | Intérêts | Amortissement | Service |
| 17.févr.25 | 1 000 000 | Intérêts Précomptés | 0 | 0 |
| 16.févr.26 | 1 000 000 | 0 | 1 000 000 | 1 000 000 |
| Total | | Intérêts Précomptés | 1 000 000 | |

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU
Avenue Jean-Paul II
B.P. 325 RP
Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU
Avenue Gamal Abdel Nasser
B.P 356
Téléphone : (226) 25306015 / (226) 25490500
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue
Delafosse
BP 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

BISSAU
Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 38
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73
Télex : 289 BCGB1
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

MALI

BAMAKO
Boulevard du 22 octobre 1946
B.P. 206
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY
Rue de l'Uranium
B.P. 487
Téléphone : (227) 72 33 30 / 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR
Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle
Sud
B.P. 3159
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME
Rue Abdoulaye FADIGA
BP 120
Téléphone : (228) 221 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 221 76 02

UMOA-TITRES

Adresse : Bld. Général De Gaulle
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal
Tél. : (221) 33 849 28 28
E-mail : umoatitres@umoatitres.org
Site web : www.umoatitres.org